



Formation « Jeunes Bénévoles Futurs Dirigeants » Programme octobre 2024

Lundi 20 octobre 2025

- | | | |
|-------|--|--|
| 8h30 | Accueil des participants | Base nautique de Cap'Aisne
21 rue du Chemin des Dames
02860 Chamouille |
| 9h00 | Rappel de la formation, des objectifs et présentation du groupe. | |
| 9h30 | Découverte de la vie associative <ul style="list-style-type: none">- Loi 1901,- Les différentes formes juridiques des associations,- Comment créer et déclarer une association, | |
| 12h30 | Déjeuner | |
| 13h30 | Découverte de la vie associative <ul style="list-style-type: none">- Les organes de fonctionnement d'une association,- Les statuts,- Responsabilité des dirigeants bénévoles | |
| 16h00 | Activités : Tir à l'Arc | |
| 19h30 | Dîner | |
| 20h30 | Cas pratique | |
| 21h30 | Fin de journée | |

** La programmation des activités sportives peut évoluer selon la météo.*

Mardi 21 octobre 2025

8h30	Petit déjeuner
9h00	Prévention et Secours Civiques niveau 1
12h30	Déjeuner
13h30	Prévention et Secours Civiques niveau 1
17h00	Les différentes ressources d'une association.
19h30	Diner
20h30	Cas pratique
21h30	Fin de journée

Mercredi 22 octobre 2025

8h30	Petit déjeuner
9h00	Organisation du sport en France - Organisation du sport et mouvement sportif - Les services de l'Etat : le Ministère des Sports - Le Conseil Départemental de l'Aisne : la politique sportive clubs
12h30	Déjeuner
13h30	Gestion financière d'une association
16h00	Activités : Canoë Kayak
19h30	Diner
20h30	Cas pratique
21h30	Fin de journée

** La programmation des activités sportives peut évoluer selon la météo.*

Jeudi 23 octobre 2025

8h30	Petit déjeuner
9h00	Les ressources humaines associatives - L'engagement - Statut et rôles des bénévoles et salariés
10h30	Prévention de la radicalisation Intervention théâtrale de la compagnie Acaly suivie d'un débat
12h30	Déjeuner
13h30	Projet associatif, communication et organisation d'une manifestation
16h00	VTT
19h30	Soirée barbecue
21h30	Fin de journée

Vendredi 24 octobre 2025

8h30	Petit déjeuner
9h00	Les ressources humaines associatives - Les obligations d'une association employeuse
12h30	Déjeuner
13h30	Finalisation des cas pratiques
15h00	Présentation des cas pratiques devant un jury
17h00	Débriefing du groupe sur la formation
18h00	Clôture de la formation

** La programmation des activités sportives peut évoluer selon la météo.*